IMBAKIN HOLDING
SOCIETE ANONYME – NAAMLOZE VENOOTSCHAP

Procès-verbal de l'Assemblée Annuelle Ordinaire des actionnaires tenue le mardi 13 mai 2025 chez TreeTop Asset Management, avenue des Francs 79 à 1040 Etterbeek

La séance est ouverte à 10.00 heures, sous la présidence de Monsieur Christophe Evers.

BUREAU

Monsieur le Président désigne en qualité de Secrétaire :

- Monsieur Hubert de Ville de Goyet

Monsieur le Président propose comme scrutateur le Baron Bernard de Gerlache, qui accepte.

L'Assemblée constate la présence des administrateurs suivants :

- Monsieur Christophe Evers
- Monsieur Thierry Beauvois

Ceux-ci complètent, de droit, le bureau.

Deloitte Réviseurs d'entreprises SCRL, Commissaire, représenté par Madame Corine Magnin, est également présent.

VALIDITE ET COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Les convocations contenant l'ordre du jour ont été faites conformément à la loi, dans:

Le Moniteur belge du 28 avril 2025

La convocation a été également publiée sur le site Internet le 25 avril 2025.
L'extrait justificatif est déposé sur le bureau. Des lettres missives ont, en outre, été envoyées aux actionnaires en nom, et des messages électroniques aux administrateurs et au commissaire le 25 avril 2025; il ne doit pas être justifié de l'accomplissement de cette formalité.

Pour assister à l'Assemblée, les actionnaires se sont conformés à l'article 32 des statuts prescrivant :

- L'enregistrement des actions dématérialisées auprès d'un teneur de compte agréé ou d'un organisme de liquidation le 2 mai 2025 à 24 heures et qui aura émis une attestation constatant cet enregistrement au plus tard le 9 mai 2025.
- L'enregistrement des actions nominatives dans le registre des actionnaires le 2 mai 2025 à 24 heures et qui aura fait connaître par écrit son intention d'y assister avant le 9 mai 2025.

Sont présents ou représentés les 5 actionnaires indiqués à la liste de présence avant l'ouverture de la séance et annexée au présent procès-verbal avec les originaux des procurations y mentionnées.

Selon cette liste des présences, 2.445.296 actions sont présentes ou représentées sur les 3.189.330 actions représentatives du capital social ayant pouvoir de vote.

Chaque action donne droit à une voix. Il est pris part au vote pour un total de 2.445.296 voix.

La liste de présence est clôturée par les membres du bureau.

Tous les faits exposés par le Président et le Secrétaire sont vérifiés par le Bureau et reconnus exacts par l'Assemblée ; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer.

.

L'ordre du jour comporte :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2024.
2. Rapport du commissaire sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2024.
3. Proposition d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 ainsi que l'affectation du résultat.
4. Proposition de donner décharge, par vote séparé, aux administrateurs pour leur gestion
5. Proposition de donner décharge au commissaire pour sa mission de contrôle.

*

DELIBERATIONS

1. **Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire.**
   Le Président fait lecture du Rapport du Conseil d'Administration
   Les administrateurs répondent aux questions posées par l'Assemblée ; les informations complémentaires demandées sont fournies.

2. **Comptes clôturés au 31 décembre 2024.**
   Les comptes statutaires, comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe de l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 sont soumis à l'examen de l'Assemblée.
   Il est donné réponse aux questions posées par les membres de l'Assemblée.
   Le bilan, le compte de résultats et l'annexe sont approuvés à l'unanimité.

   Affectation des résultats
   L'Assemblée approuve à l'unanimité des voix l'affectation des résultats ressortant des comptes annuels sociaux qui viennent d'être approuvés.

Perte de l'exercice	-144.115	Euros
Report du bénéfice antérieur	150.579	Euros
Bénéfice à affecter	6.460	Euros
Bénéfice à reporter	6.460	Euros

3. Décharge aux Administrateurs

- Par vote spécial et à l'unanimité des voix exprimées, l'Assemblée donne décharge à Monsieur Christophe Evers pour l'accomplissement de son mandat pendant l'exercice clôturé le 31 décembre 2024.
- Par vote spécial et à l'unanimité des voix exprimées, l'Assemblée donne décharge à Monsieur Thierry Beauvois pour l'accomplissement de son mandat pendant l'exercice clôturé le 31 décembre 2024.

4. Décharge au Commissaire

Par vote spécial et à l'unanimité des voix exprimées, l'Assemblée donne décharge au Commissaire, pour l'accomplissement de son mandat pendant l'exercice clôturé le 31 décembre 2024.

Le Secrétaire

Le Président

Le Scrutateur